

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
SECRETARIAT GENERAL A L'AGRICULTURE



Projet d'Urgence de
Production
Alimentaire
dans 11 Provinces



AFRICAN DEVELOPMENT
BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE
DEVELOPPEMENT

Kinshasa, le **15 JUL 2024**

Le Coordonnateur

N/Réf. **058**/MINAGRI/SG/UGP/PURPA/RPM/CM/2024

DECISION PORTANT ATTRIBUTION PROVISOIRE

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DIVERS EN FAVEUR
DE LA CELLULE D'EXECUTION
DU PROJET D'URGENCE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE « PURPA »

Autorité contractante	Ministère de l'Agriculture
Nom du Projet	Projet d'Urgence de Production Alimentaire « PURPA »
Adresse	Croisement de l'avenue Batetela et Boulevard du 30 Juin, Ville de Kinshasa, Commune de la Gombe

Date de publication : 15 / 07 / 2024

Vu l'article 74 de la Loi n°10/010 du 27/04/2010 relative aux marchés publics ;
Vu la Demande de Cotation n°011/MINAGRI/UGP/PURPA/CM/2023 du 10/10/2024 ;
Vu le Procès-verbal d'ouverture des offres du 02 / 07 / 2024 ;
Vu le rapport d'analyse des offres du 09 / 07 / 2024 ;
Vu la Décision de la Commission de Passation des Marchés du 10 / 07 / 2024 portant sur l'offre économique la plus avantageuse,

DECIDE

D'attribuer provisoirement le marché à la **Société PRESTIGE GROUP CONGO SARL**, le lot 1 (Mobilier de bureau) pour un montant de **5.680, 00 USD HT (Dollars américains cinq mille six-cent quatre-vingt)** et le lot 2 (Matériels informatiques) pour un montant de **22.360, 00 USD HT (Dollars américains vingt-deux mille trois-cent-soixante)** en faveur de la Cellule d'exécution du PURPA dans le cadre de la Demande de cotation relative à l'acquisition des équipements et matériels divers.


Christophe Arthur MAMPUYA LUVUANGU

PURPA, Avenue Flambeau n°8288, Concession de la Gombe / Réf : des files immobilière MODERN PARADISE
Commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, RD Congo
Mail: padca6p@gmail.com Tél: +243 844684934, +243 844047694, +243 902804575